

J.-P. Colin: « Je soutiendrai le gouvernement Macron »

L'élu centriste seynois se présente pour la première fois aux élections législatives, dans la **7^e circonscription**. « Indépendant financièrement de la politique », il estime avoir une légitimité

Elu conseiller régional depuis 2010 (sur la liste de Thierry Mariani, puis réélu en 2015 sur celle de Christian Estrosi), conseiller municipal d'opposition à La Seyne depuis 2014 (élu sur la liste de Philippe Vitel), le centriste Jean-Pierre Colin se présente pour la première fois aux élections législatives sur son nom, dans la 7^e circonscription⁽¹⁾. Après le retrait de la Bandolaise Dalida Sarkissian pour « raisons professionnelles », il a choisi pour suppléante Elisa Mendy, une jeune Seynoise « dynamique et ouverte, qui exerce la profession de formatrice en alphabétisation, dont c'est le premier engagement politique ».

À quand remonte votre engagement politique ?

J'ai toujours eu une passion pour la chose publique. J'ai suivi une formation de juriste avant d'entrer à Sciences Po Paris. À cette époque j'ai travaillé pour le sénateur François Trucy (jusqu'en 1994) avant de reprendre un cabinet d'assurances, qui compte aujourd'hui treize salariés, et de me consacrer à ma carrière professionnelle. J'ai commencé à refaire de la politique en 2007, lorsqu'Hervé Morin a créé le Nouveau Centre (parti rebaptisé Les Centristes depuis 2016, Ndlr). Je me sens bien au centre droit, non seulement sur le plan économique libéral, mais aussi pour son côté décentralisateur et européen.

Pourquoi cette première candidature aux législatives, à 55 ans ?

Je me suis organisé pour être financièrement indépendant de la politique. Et je suis arrivé à un âge où j'estime qu'il faut rendre ce que la vie vous a apporté. J'ai une belle famille (trois enfants de 26, 25 et 21 ans), un bon travail. Je ne pars pas pour une aventure mais pour essayer de donner les meilleures choses à mes concitoyens. Aujourd'hui, c'est le bon moment, ce ne l'était pas quand j'avais 35 ans. Et aujourd'hui j'estime avoir une légitimité à être



Jean-Pierre Colin, engagé politiquement au centre droit depuis 2007, dirige un cabinet d'assurances depuis vingt-trois ans.

(Photo Hélène Dos Santos)

candidat dans cette circonscription.

Mais le député sortant Jean-Sébastien Vialatte, investi par LR et l'UDI, représente déjà la droite républicaine...

Les deux familles de la droite républicaine que nous représentons ont des positionnements différents. Jean-Sébastien Vialatte (Les Républicains) est contre le gouvernement. S'il est élu il sera dans l'opposition. Moi je suis plutôt pour une grande coalition. Si je suis élu je voterai la confiance au gouvernement. Le Premier ministre, les ministres de l'Économie, du Budget et du Travail ont la même sensibilité politique que moi. Quand je vois le gouvernement de M. Macron, je ne peux que le soutenir.

Vous vous présentez tout de même contre un sortant de la même famille que vous...

Lorsqu'il a annoncé sa candidature, M. Vialatte a déclaré : « Abandonner le combat serait désertier »⁽²⁾. Moi je considère qu'il a déserté depuis longtemps. C'est un député qui ne s'occupe pas de son

territoire. Il ne fait que distribuer l'argent de sa réserve parlementaire depuis deux mois ! On n'est pas dans l'illégalité mais dans l'immoralité. Moi, quand je finance l'US seynoise, les feux de la Saint-Jean à Berthe ou la fête des commerçants des Sablettes, je le fais sur mes deniers propres.

Vous parlez de territoire, mais le mandat de député est un mandat national...

Certes, c'est un mandat

représentatif, le député est un élu de la Nation. Mais il peut quand même agir sur son territoire. Par exemple, lorsque le groupe Bouygues prévoyait de faire passer 270 camions par jour à Brégaillon, il aurait pu intervenir ; c'est moi, avec le maire de La Seyne, Marc Vuillemot, qui avons négocié pour aboutir à 50 camions. Ou encore, quand il y a un projet de quai de 400 m à Toulon, visant à répartir au profit de Toulon les bateaux de

croisière et envoyer les ferrys à La Seyne, il est où le député ?

Vous n'avez pas obtenu l'investiture En marche. Déçu ?

Je l'avais demandée au dernier moment, car je fais partie de la droite compatible avec M. Macron. Mais je n'avais pas fait campagne pour lui et je comprends tout à fait que la commission d'investiture ne m'ait pas choisi.

Ses trois priorités au plan national

Quelles sont selon vous les priorités au plan national ?

Il y a selon moi trois urgences. La première est économique. Il faut baisser les charges des petites et moyennes entreprises, les seules à créer de l'emploi localement. Et il faut aider les gens, surtout les moins jeunes, à passer la révolution numérique. La deuxième urgence est la sécurité européenne. Il y a dans le Var, 90 individus fichés S, ils ne doivent pas nous échapper. Il faut les munir

d'un bracelet électronique pour savoir à tout moment où ils sont.

Et le troisième point ?

C'est l'imposition. Il faut redonner aux gens une capacité d'investissement et de consommation. Nous devons avoir une union fiscale européenne, il faudrait que les bases d'imposition soient les mêmes dans tous les pays qui ont pour monnaie commune l'Euro.

Approuvez-vous le projet d'Emmanuel Macron de

supprimer la taxe d'habitation ?

Je suis fondamentalement pour. Contrairement à ce que disent les maires qui craignent une baisse de recettes, il y a encore des économies à faire dans les collectivités locales. Les dotations de l'État ont certes baissé, mais ils n'ont pas été assez vertueux, en particulier sur les embauches et les ressources humaines. La suppression de la taxe d'habitation obligera les maires à être plus vertueux. On ne peut plus embaucher à tour de bras.

C'est dit

« La défense des Chrétiens d'Orient est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Ce sont des gens qui souffrent. Je me suis rendu au Liban à l'automne dernier et j'y retournerai prochainement. »

Vous avez été virulent envers la candidate investie, Emilie Guérel, après avoir appris qu'elle était en arrêt maladie pendant la campagne présidentielle (3)...

Je suis très en colère ! J'en ai ras-le-bol de ces gens qui, sous prétexte de faire de la politique, profitent du système. La politique comme thérapie aux arrêts de travail à répétition, c'est original, sauf que cela s'est fait au détriment des élèves ! J'estime que cette candidate est dans l'obligation morale de se retirer. La première loi de M. Macron portera sur la transparence et la probité en politique, elle en est le contre-exemple.

Comment financez-vous votre campagne ?

À 100 % à titre personnel, hormis un chèque de 1000 euros que m'avait fait le maire de Bandol Jean-Paul Joseph pour m'aider.

Le même Jean-Paul Joseph qui, après avoir fait campagne à vos côtés pendant des mois, soutient désormais Emilie Guérel...

Je pense qu'il a cédé à un opportunisme politique. Je lui avais conseillé la prudence, il ne m'a pas écouté et risque de le regretter. Mais je ne lui retire pas mon amitié.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE FUERXER

afuerxer-tezier@nicematin.fr

1. Communes de La Seyne, Six-Fours, Saint-Mandrier, Sanary et Bandol.

2. Voir Var-matin du 13 mai.

3. Emilie Guérel n'a pas encore repris son poste d'enseignante. Depuis le 15 mai, elle est en "disponibilité" pour la campagne des législatives (voir Var-matin du 20 mai).